



BUSSAC Info

N° 138 - OCTOBRE 2022

INFORMATIONS MUNICIPALES

Eclairage public
Déchets verts

VIE LOCALE

Marché gourmand
Conseiller numérique

VIE ASSOCIATIVE

Jumelage

INFOS CDA

Nouveaux locaux



Retrouvez-nous sur
bussac-sur-charente.fr



ARTISANS - COMMERÇANTS DE BUSSAC

VIVAL

Alimentation - Bar -Agence postale
Bouteille de gaz - Française des jeux

du mardi au samedi de 7h30 à 19h30
le dimanche de 8h à 12h30.
05 46 92 56 16
151 route du Val de Charente

A & B THAI FOOD

06 29 43 17 55
Mercredi soir
Place des Chaumes

Suivez notre actualité sur
Facebook ABTHAIFOOD

TITIPIZZ PIZZA AU FEU DE BOIS

Passez vos commandes
au 07 71 08 11 58
Jeudi de 17h à 22h30
Programme à retirer au camion
www.titipizz.fr

LE JAM

Foodtruck de Hamburgers "maison"
Mardi soir de 18h30 à 21h
A côté de l'épicerie

Passez commande au 07 60 92 00 27

Toutes les infos sur leur carte :

Facebook Le Jam-Food truck ou @lejamfoodtruck

ARC'ad

Création de plans, permis de construire,
déclarations...

Stéphane LANDREAU

2, chemin du renclos

06 33 33 35 72

slandreaud@gmail.com

BL CONSTRUCTION

Loic BRETAUD
maçonnerie ,terrassement
06 66 73 04 19
35 chemin des judets

BUSSAC AUTO

Entretien et réparation
automobiles
route du val de Charente
05 46 98 70 86

CHARPENTE-COUVERTURE CONSTRUCTION BOIS

Pierre LOSSON
2, impasse de la combe des chaumes
06 64 51 19 06
pierre.losson.57@gmail.com

COIFFEUSE DEL' COIF

Delphine GROLAUD
du mardi au samedi et domicile
9 Ch de la Favaudière 05 46 91 70 71
Esthéticienne
mardi de 10 à 12h - vendredi de 10 à 17h

DECORATRICE D'INTERIEUR

Milloou décoration d'intérieur
07 61 28 74 77
www.m-decoration.fr

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER INDEPENDANT - VENTE ET LOCATION

Yann POUVREAU
Les guilloteaux
06 76 07 81 37
ydiag@outlook.fr

ELECTRICITE

SARL Stéphane GABRIULT
38 chemin de Choisy
05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72
sgabriault@gmail.com

ELECTRICITE

BETIN Electricité
126, route de chez Tessier
06 11 01 27 49
johan.betin@orange.fr

FROMAGERIE FINE

Sandrine & Régis MOREAU
Marchés de Saintes,Cozes le mercredi, Corne-
Royal le jeudi-plateaux/commande
05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99
moreaureg@orange.fr

FROMAGERIE JACQUES

Guillaume JACQUES
Marchés de Saintes,
St Jean d'Angély et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91

IMMOBILIER

Lucile JACQUIN
Bussac sur Charente
06 61 10 31 33
lucille@synthese-gestion.com

IMMOBILIER

Christian MENAUD
route du val de Charente
06 37 75 14 72

LAH AUTO

Ludovic HERPIN
Achat revente de vehicule d'occasion
7C chemin de Bertaud
lahauto@gmail.com
06 17 77 55 30

MO JARDIN

Tonte, taille, plantation,
débroussaillage, désherbage
06 72 94 49 94
mathieuxolivier@live.fr

M.S.M MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien int/ext, petite maçonnerie, carrelage,
peinture, placo, nettoyage, toitures, façades,
jardins...
msmmoreau17@gmail.com
06 63 45 50 74

PIANO

André FROUIN
Cours de piano -Formation musicale-solfège-
chiffrage américain des accords
06 38 64 68 82
afrouin@wanadoo.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE-COUVERTURE ZINGUERIE

Frédéric GELICUS
Artisan Dépanneur
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Hugo CHAUVIERE
18 chemin de la Grande Porte
06 78 00 15 51
chauvrierehugo@outlook.com

PLOMBERIE - COUVERTURE ZINGUERIE

Kévin BRUNETEAU
7b chemin des chagnauds
Les Ablains
06 67 98 73 33
kevbruneteau17@hotmail.fr



BUSSAC INFO

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N°138

Octobre 2022



■ **MAIRIE :**

139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente

■ **TÉLÉPHONE :** 05 46 93 11 11

■ **SITE INTERNET :** www.bussac-sur-charente.fr

■ **E-MAIL :** mairie@bussac-sur-charente.fr

■ **OUVERTURE AU PUBLIC :**

Le lundi de 9h00 à 13h30
Du mardi au vendredi
de 13h30 à 17h30

■ SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Edito P 2
- Conseils municipaux P 3
- Etat civil P 6
- CCAS P 8
- Travaux- Urbanisme P 9

INFORMATIONS CDA

- Inauguration du siège P 13
- Déchets amiantés P 14

VIE LOCALE

- Agenda - cimetière P 15
- Bibliothèque P 16
- Vie paroissiale P 17
- Cérémonie du 8 mai P 18
- Jeux inter villages P 22
- Anniversaires de mariage P 27
- Conseiller numérique P 30
- Ecole - APE P 31
- Périscolaire P 33

VIE ASSOCIATIVE

- Foyer rural et sections P 34
- Jumelage P 36
- Nounous bout'choux- MAM P 38
- Pêcheurs saintongeais P 39

REVUE DE PRESSE P 40

PHOTO DE COUVERTURE

Siestes musicales à l'étang

Directeur de la publication : Jean-Luc Marchais

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction : Jean-Luc Marchais, Françoise Durand, Laurence Besson,
Gaëlle Pommé-Cassierou, Marie-Aline Fétis

ISSN : 0776 6 2246 - IMPRIMERIE DELAUAUD ETOILE



INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DU MAIRE

L'été de tous les records...

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années les épisodes de chaleur intense et de sécheresse se succèdent.

Après un printemps très sec, cet été a battu de nombreux records occasionnant des incendies historiques et monstrueux en Gironde mais aussi dans toute la France avec des conséquences humaines et matérielles considérables.

Le manque d'eau devient particulièrement inquiétant. Nous devons prendre conscience que ces évolutions s'installent durablement et qu'il nous faut agir collectivement pour économiser cette précieuse ressource.

La fin des restrictions sanitaires a enfin permis aux habitants de se retrouver autour de plusieurs événements festifs organisés par la commune :

- l'inauguration du puits du jardin du presbytère,
- la déambulation sur le chemin des épouvantails,
- le marché gourmand qui s'est poursuivi par un spectacle de Bruno Soulet et un feu d'artifice offert par le foyer rural,
- les jeux inter villages,
- les siestes musicales,

La réussite de chacun de ces moments conviviaux nous incite à imaginer leur réédition l'année prochaine.

La rentrée des classes s'est déroulée cette année avec un protocole sanitaire allégé. Souhaitons pour nos élèves qu'ils puissent vivre une année scolaire sereine et riche.

L'équipe pédagogique accueille trois nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre école.

L'équipe municipale a travaillé durant l'été pour faire avancer plusieurs projets structurants pour notre commune.

L'arrivée d'une résidence partagée pour personnes âgées entre enfin dans sa phase opérationnelle. Le conseil municipal a validé la vente de la parcelle nécessaire dans le secteur des Grands Champs.



Le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année. Les travaux sont programmés pour 2023. 16 logements permettront prioritairement aux Bussacais qui le souhaitent de rester dans leur commune lorsque leur maison sera devenue trop grande.

Dans le même temps, les élus communaux se sont prononcés pour l'acquisition du cabinet médical qui était en vente. Au moment où les territoires ruraux font face à la désertification médicale, il nous semble indispensable de maîtriser cet outil stratégique pour permettre aux habitants de conserver une offre de santé qualitative de proximité. Nous souhaitons aussi la développer en accueillant un nouveau médecin et de nouveaux professionnels de santé.

L'épicerie-bar de la commune a changé de gérant en début d'année. Nous sommes particulièrement heureux de constater à quel point elle est devenue un lieu de vie incontournable grâce à l'engagement d'Olivier et de Nadia Piron.

De nombreux autres projets sont à l'étude pour les mois à venir.

Nous devons également tenir compte du contexte d'augmentation du coût des matières premières et surtout de l'énergie dans la gestion du budget communal. Des évolutions de nos modes de fonctionnement devront être envisagées.

Comme nous nous y étions engagés, **nous vous proposerons une matinée d'échanges avec l'équipe municipale le samedi 15 octobre prochain dont vous trouverez les détails au dos de ce journal.** Ce café citoyen vous permettra de nous faire part de vos suggestions et d'échanger sur les projets communaux. Il permettra également d'accueillir les nouveaux Bussacais. Nous comptons sur votre présence.

Jean-Luc Marchais



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEILS MUNICIPAUX

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2022



Ordre du jour

1 - Multiservices :

- ✓ Avenant au bail en cours
- ✓ Division parcellaire

2 - Proposition d'acquisition d'un immeuble

3 - Validation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

4 - Acquisition de terrains

5 - Cession de terrain lieu-dit les Grands Champs

6 - Attribution des subventions 2022

7 - Fixation de la durée d'amortissement des logiciels Orphée (bibliothèque) et Gescime (cimetière)

8 - Actualités de la Communauté d'Agglomération de Saintes

9 - Questions diverses

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2022



Ordre du jour

1 - Vote du taux des taxes foncières pour l'année 2022

2 - Examen et vote du compte de gestion 2021

3 - Vote du Compte administratif 2021

4 - Affectation des résultats 2021

5 - Actualités de la Communauté d'Agglomération de Saintes

6 - Questions diverses

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022



Ordre du jour

1 - Vote du Budget 2022

2-Travaux sur voirie communale accidentogène : demande d'aide au Département au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits

d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux

4 - Actualités de la Communauté d'Agglomération de Saintes

5 - Questions diverses

L'intégralité des conseils municipaux est consultable :

- En version papier à la mairie
- En version dématérialisée sur le site internet de la commune : www.bussac-sur-charente.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022



Ordre du jour

- 1 - Cabinet médical : demande d'aide financière auprès du Conseil départemental pour le rachat du cabinet médical
- 2 - Cabinet médical : demande d'aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération de Saintes au titre du fonds de concours pour une agglomération proche et solidaire
- 3 - Fourniture d'électricité : convention constitutive du groupement de commandes
- 4 - Rectification d'une erreur matérielle – délibération

n°2022-21 du 3 mars 2022 relative à la vente de la parcelle cadastrée AC 684 appartenant à la commune

- 5 - Modalités de publicités des actes à compter du 1er juillet 2022
- 6 - Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels
- 7- Autorisations spéciales d'absence des agents communaux
- 8 - Questions diverses
- 9 - Actualités de la Communauté d'Agglomération de Saintes

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022



Ordre du jour

- 1- Cession de terrain à la société "Ages et Vie Habitat"
- 2- Communauté d'Agglomération de Saintes : modification des statuts liée à la compétence "mobilité" (nouvelle compétence optionnelle)
- 3 -Communauté d'Agglomération de Saintes : modification des statuts liée à la compétence "énergie" (nouvelle compétence facultative)

- 4- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023
- 5- Instauration du permis de démolir
- 6-Approbation du règlement intérieur de la Bibliothèque municipale "Guy Chapuis"
- 7- Questions diverses
- 8- Actualités de la Communauté d'Agglomération de Saintes

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2022



Ordre du jour

- 1-- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2022
- 2- Choix de l'organisme bancaire pour le financement de l'acquisition du cabinet médical
- 3-Aménagement de l'aire de jeux au "Jardin des Éperches" : demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre de la revitalisation

- 4- Décision modificative
- 5- Acquisition de parcelles
- 6- Tarification de l'installation d'une recharge pour les véhicules électriques
- 7- Examen des bilans et comptes de résultat 2021 des logements locatifs sociaux (lotissement les Grands Champs et ancien presbytère) fournis par la SEMIS
- 8- Questions diverses
- 9- Actualités Communauté d'agglomération de Saintes



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022



Ordre du jour

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Août 2022

2 - Demande de subvention au titre des amendes de police – réalisation de cheminement doux
3 - Actualités de la Communauté d'Agglomération de Saintes
4 - Questions diverses

COMMUNICATION DES ACTES REGLEMENTAIRES

Depuis le 1^{er} juillet les règles de publicité ont changé

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles de publicité des actes à caractère réglementaire pris par les communes (délibérations, arrêtés du Maire) ont changé avec la généralisation de la publication sur internet.



Ils doivent maintenant faire l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la commune.

A Bussac, la liste des délibérations **adoptées** sera également affichée devant la mairie juste après le conseil municipal, et chaque délibération sera consultable dans son intégralité, sur simple demande, auprès du secrétariat.

Les décisions et les débats des conseils municipaux sont maintenant repris dans le Procès-Verbal de séance qui sera consultable en mairie, **après son adoption**, lors de la séance de conseil municipal suivante

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Pensez à la pré-demande en ligne

Elle ne vous dispense pas de vous rendre en mairie afin d'y effectuer le dépôt de votre demande, mais elle vous permet de gagner du temps lors de votre rendez-vous. Vous pouvez réaliser votre demande de passeport ou CNI dans la mairie de votre choix équipée d'un dispositif de recueil. A noter que le document sera à retirer dans ce même lieu.

Bussac sur Charente n'a pas cette habilitation. Les communes les plus proches la possédant sont Saintes et St Jean d'Angely.

La liste complète figure sur le site internet de la mairie : bussac-sur-charente.fr. Vous y retrouverez également les informations nécessaires pour effectuer ces démarches.





INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

Bussac Info est heureux de saluer les venues de :

- Ella CUOT CHALLOT née le 05 février 2022 fille de Franck CUOT et Anouk CHALLOT
 - Raphaël CHAPPEY né le 17 avril 2022 fils de François CHAPPEY et Salomé GODEAU
 - Victoria GROLAUD née le 6 Août 2022, fille d'Alexandre GROLAUD et Angela SAVARY
 - Liyana LUSSEAU JALLALI née le 8 Août 2022, fille de Yann LUSSEAU et Hind JALLALI
-



■ MARIAGES

Bussac Info présente ses félicitations à :

- Bruno PIZZORNI et Michelle GESLOT le 30 avril 2022
 - Yann LUSSEAU et Hind JALLALI le 28 mai 2022
 - Cédric PETIT et Emilie CHOTARD le 9 juillet 2022
 - Pascal AUGOUVERNAIRE et Stéphanie DAUNAS le 27 Août 2022
-

■ DECES

Bussac Info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Camille SCHAEFFER le 02 février 2022
 - Geneviève GUILLARD née BRUNETTI le 11 février 2022
 - Jacqueline FAVRE née TROCHUT le 16 février 2022
 - Françoise BRETAUD née BILLAUDEAU le 8 mars 2022
 - Robert GAUDIN le 15 avril 2022
 - Jeannine GUILLAUD née MOUNIER le 14 juin 2022
 - Pierre PASQUIER le 16 juin 2022
 - Pierre ROULLIER le 19 juillet 2022
 - Yvette DANIAUD née BESSON le 8 Août 2022
 - Jacky GENAT le 29 Août 2022
 - Jean-Michel ANTONIN le 19 Septembre 2022
 - Paul DELAHAY le 28 septembre 2022
-



AVIS DE DECES HORS COMMUNE

Bussac Info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

Ginette BARITEAU le 28 janvier 2022

Ne sont relatés ici que les évènements qui ont donné lieu à consentement pour leur publication.



INFORMATIONS MUNICIPALES

REMERCIEMENTS

Madame Pasquier remercie le service de soins palliatifs pour son dévouement, les infirmiers Ms.Thibaudeau, Carbonne et Buisson pour leur gentillesse, les joueurs de boules qui sont venus le voir à la maison et tout particulièrement Michel et Yveline qui passent tous les jours et nous gâtent ainsi que les voisins Patricia, Alain, Bernard, Chantal et Christiane qui m'ont soutenue. Merci à vous tous.

Jean Daniaud, ses enfants et petits-enfants, très touchés par l'affluence des personnes présentes aux obsèques d'Yvette, tiennent à remercier toutes celles et ceux qui, par leur présence, ont témoigné leur solidarité dans cette épreuve douloureuse en les accompagnant et témoignant leur soutien.

Merci également aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer ou qui n'étaient pas informées, par leurs messages, par courrier, téléphone ou rencontre.

Sincèrement merci pour tous ces témoignages de sympathie.

Christiane GENAT et ses filles, Isabelle et Stéphanie, remercient très sincèrement toutes les personnes de la commune qui nous ont manifesté leur sympathie par leur présence, leurs messages de soutien et envois de fleurs lors des obsèques de Jacky GENAT.



Madame Martine Antonin, ses enfants et petits-enfants ont été particulièrement touchés par la présence des très nombreuses personnes qui ont assisté aux obsèques de Jean-Michel et par tous les témoignages de sympathie reçus.

Dans ces moments particulièrement difficiles, ils souhaitent remercier tous les amis avec qui Jean-Michel partageait ses nombreuses passions : la pêche à pied, les champignons, le bois, le rugby, la chasse, la pétanque, le billard ...

En sa mémoire, et en souvenir de ses nombreux engagements dans les associations bussacaises, ses amis planteront un arbre près des terrains de pétanque.

AIDES SOCIALES

Besoin d'aide ?

- ✓ Si l'autonomie commence à vous faire défaut et que vous ressentez le besoin d'avoir une aide à domicile,
- ✓ si vous êtes seul(e) et que vous vous sentez fragilisé(e),
- ✓ si vous êtes en difficulté financière ponctuelle avec peu de ressources,
- ✓ si vous avez du mal à préparer vos repas...



Le CCAS de Bussac est là pour vous aider.

Prenez rendez-vous en mairie au 05.46.93.11.11.



INFORMATIONS MUNICIPALES

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPAS ET COLIS DE FIN D'ANNEE

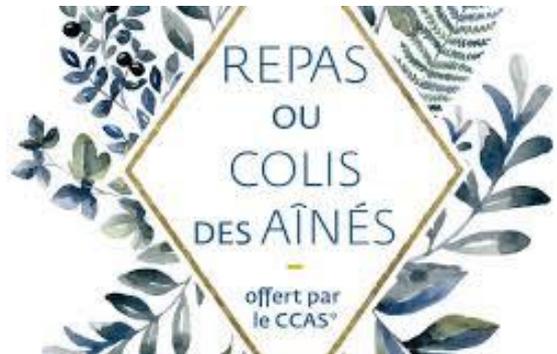
Repas du 11 novembre

Cette année, la situation sanitaire devrait nous permettre de pouvoir offrir à nos administrés **âgés de 70 ans et plus**, le traditionnel repas du 11 novembre, accompagné d'une animation pendant le repas ainsi que quelques pas de danse après, pour ceux qui le souhaitent.

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 21 octobre 2022 à l'aide du bulletin d'inscription qui figure au dos de l'invitation que vous avez dû recevoir.

Colis de fin d'année

La distribution du colis de fin d'année aura lieu en décembre auprès des administrés âgés **de 70 ans et plus**, n'ayant pas participé au repas du 11 novembre.



Si vous avez au moins 70 ans, nous vous offrons une journée avec repas dansant et animation ou un colis gourmand en fin d'année. Si vous ne souhaitez ni l'un ni l'autre, merci de bien vouloir en aviser la mairie.

**Pour participer à la journée du 11 novembre
Inscrivez-vous en mairie
AVANT LE 21 octobre 2022.**

AIDE AUX TRANSPORTS



Le CCAS vous rembourse la carte de transport du RPI

Tous les enfants scolarisés au RPI Bussac/St Vaize, bénéficient du remboursement de leur carte de transport. Il vous suffit d'adresser en mairie le justificatif de votre paiement et votre RIB

MUTUELLE COMMUNALE

Pensez à comparer vos garanties et cotisations

Nous vous rappelons que la commune a conclu un partenariat avec Mutualia pour garantir tous les Bussacais qui le souhaitent, quel que soit leur âge et leur état de santé, sans distinction.

Vous pouvez retrouver le détail des garanties et cotisations sur le site de la commune.

N'hésitez pas à rencontrer le conseiller Mutualia pour un rdv en mairie ou à domicile : 06.23.42.46.55

Complémentaire santé & prévoyance
Pour les particuliers, professionnels & entreprises, collectivités & associations



Entre nous, c'est humain

Expert de la Mutuelle des Territoires



- ✓ Une offre pour les administrés
- ✓ Esprit mutualiste
- ✓ Volonté d'un système de santé solidaire
- ✓ Pas de recherche de profit

Permanences :
DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE
chaque 2^{ème} lundi du mois
Mairie de Bussac-sur-Charente

Tél. 05 46 90 07 07
www.mutualia.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX - URBANISME

VOIRIE COMMUNALE

Un entretien régulier

Environ 30 tonnes d'enrobé à froid ont été mises en œuvre sur les voies communales cet été.

Fin août, le Syndicat de la voirie a appliqué une couche de point à temps automatique sur les parties à réparer. En raison de la hausse du prix des matières premières, à budget constant (10 000 euros), la surface réalisée a été diminuée de 1200 m²

En début d'été, pour des raisons de sécurité, un élagage des haies situées en bordure de voie communale a été entrepris.

Plus de 8000 mètres linéaires de haies ont été élagués.

Les branches ont ensuite été ramassées pour les plus grosses, ou broyées pour les autres.

Le coût des travaux est de 5962 €.

Il est à noter que la responsabilité de l'entretien des boisements incombe aux propriétaires. La commune intervient sans demander de contreparties aux propriétaires.



LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Une nouvelle citerne aux Eperches

Afin de répondre à la mise en conformité de la défense incendie dans le centre bourg, et en particulier à proximité des équipements communaux,

une citerne de 60 m³ va être installée aux Eperches sur le terrain communal situé à côté de l'aire de jeu.

Des subventions de l'Etat et du Département ont été sollicitées.

TRAVAUX A L'ECOLE

La fin de la période estivale a été consacrée aux travaux dans les locaux de l'école et au nettoyage de la cour en vue de la rentrée.

Les jeux de la cour ont été révisés et réparés.





INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX - URBANISME

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Le chantier du Grand Village a pris fin avec la dépose des derniers supports.

Au-delà de la sécurité d'alimentation que ces travaux procurent, la suppression de l'ensemble des fils et des poteaux permet d'améliorer de manière considérable l'aspect esthétique des villages concernés.

Une nouvelle tranche de travaux au village des Deaux sera engagée prochainement en fonction du plan de charge des entreprises concernées.

Des subventions de l'Etat et du Département ont été sollicitées.



ECLAIRAGE PUBLIC

Pas de bouclier tarifaire pour les collectivités, la facture explose !

L'augmentation considérable des prix de l'énergie ainsi que la prise en compte de pratiques plus vertueuses ont incité les élus à se mobiliser pour réduire la consommation électrique liée à l'éclairage public et à l'utilisation des équipements communaux.

Les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire proposé aux particuliers. **La facture d'électricité a plus que doublé depuis le début de l'année pour notre commune.**

En raison de son étendue et du nombre important des hameaux qui la composent, la commune de Bussac possède un nombre de points d'éclairage public très important.

Dans un premier temps, en partenariat avec le Syndicat d'électrification, tous les points lumineux ont été révisés, les pièces usagées ont été remplacées.

Un programme de remplacement des lanternes vétustes par des éclairages led est en cours.

Les horloges qui programment l'allumage et l'extinction ont été progressivement changées par des matériels plus performants et précis.

Enfin, la commune s'est associée à d'autres communes de la CDA pour intégrer un groupement de commande d'électricité afin de bénéficier d'un meilleur tarif.



Au-delà de ces aspects techniques, la municipalité souhaite réduire encore la consommation liée à l'éclairage public avec une diminution des plages horaires. **Pour des raisons de sécurité liées au transport scolaire des collégiens et des lycéens, les plages horaires d'éclairage ne seront pas modifiées le matin. Par contre, l'extinction sera avancée à 21 heures 30 le soir.**

D'autre part, la consommation électrique des bâtiments communaux devra également être réduite.



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX - URBANISME

■ DECHETS VERTS

Un point de dépôt à Bussac

La commune a offert la possibilité aux habitants de déposer leurs déchets verts sur le terrain situé à proximité du cimetière.

Ce service répond à un besoin de la population en raison de la surface des terrains à entretenir et de l'interdiction de l'utilisation du brûlage des déchets verts par arrêté préfectoral.

Le terrain étant complètement rempli, il a été nécessaire de faire procéder à un broyage des déchets déposés par une entreprise spécialisée. Le coût d'une telle opération est important, il s'élève à 3400 euros.

Pour que ce service puisse être maintenu, il est indispensable d'en appeler à la responsabilité de chacun et de respecter ces lieux en y déposant les déchets de manière ordonnée.

En raison des débordements constatés, une clôture sera installée et le site ne sera pas ouvert en permanence mais sur des plages horaires qui seront indiquées.



Il est important de rappeler que ce service n'est pas ouvert aux entreprises, ni aux habitants des communes voisines.

■ SNCF : TRAVAUX PREVUS AU PN 242

Une démolition envisagée



Lors des travaux réalisés par SNCF Réseau au printemps, des anomalies ont été détectées sous la voie au niveau du passage à niveau 242.

Une campagne d'études de sol va donc être lancée dans les semaines à venir pour évaluer les réparations à entreprendre.

Ces travaux vont consister en des forages qui seront effectués la nuit. Ils pourront engendrer quelques nuisances pour les riverains.

D'autre part, une demande de démolition de la maison de garde barrière située au niveau du PN 242 a été effectuée par la SNCF.

Les élus ont fait savoir qu'ils n'étaient pas favorables à cette démolition, cette maison faisant partie du patrimoine communal. Malheureusement, il n'a pas été possible d'inverser la décision prise par la SNCF qui avance des raisons de sécurité pour expliquer ce choix.



INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX - URBANISME

DECLARATION POUR DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Ce qu'il faut savoir pour constituer une demande

La Commune de Bussac s/ Charente, va déposer auprès de la Préfecture un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée au phénomène de sécheresse. Si vous êtes concernés par des désordres de types fissures, mouvement de terrain (ou autres) sur votre propriété, vous êtes invités à en faire part au maire par courrier ou par email.

Comment constituer une demande auprès de la mairie ?

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- La description du sinistre
- La date d'apparition et l'évolution du phénomène
- La liste des dommages et des biens endommagés
- Il est conseillé d'ajouter des photographies pour appuyer les déclarations



En parallèle, les habitants doivent prendre contact avec leur assureur pour connaître l'ensemble des modalités nécessaires à la prise en charge de leur sinistre.

DES IDEES POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Une animation gratuite se tiendra pour notre secteur à :

VENERAND

Place de la salle municipale

MERCREDI 19 OCTOBRE

10H – 12h30 et 13h30 – 17h

Le soutien à domicile des personnes est un véritable enjeu.

C'est pourquoi une campagne de sensibilisation faisant intervenir des professionnels est menée.

Cette animation entièrement gratuite est destinée aux personnes âgées ou non, aux proches, aux aidants, et aux professionnels.

Nous vous invitons à y participer.

Retrouvez toutes les dates, photos et vidéos sur :

www.mamaisonavenir.fr





INFORMATIONS CDA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES



INAUGURATION DU NOUVEAU SIEGE DE LA CDA DE SAINTES De nouveaux locaux au service des salariés et des usagers

Le siège de l'Agglomération a déménagé, il se situe maintenant au 12 boulevard Guillet Maillet à Saintes dans les anciens locaux du Crédit Agricole, à proximité des commerces et des pôles d'activités.

Il a été ouvert au public le 27 juin dernier, son inauguration officielle a eu lieu le samedi 10 septembre en présence de très nombreux élus du territoire.

En réinvestissant ces locaux et en mettant en valeur un site qui aurait pu devenir une friche à deux pas du centre-ville, l'Agglomération de Saintes entend favoriser la redynamisation de la rive droite.

Ce déménagement contribuera également à l'amélioration du service au public dans des locaux plus adaptés aux besoins des agents et à l'accueil du public. D'une surface de 4 000m², comprenant 2 500 m² de bureaux et 1 500 m² de locaux techniques, le nouveau bâtiment, **acheté à l'euro symbolique**, offre davantage d'espaces collaboratifs et de salles adaptées aux besoins de tous.

Ces locaux garantissent le respect des règles d'accessibilité et ont été conçus dans le but d'améliorer les performances énergétiques. Plus de 65 % des entreprises retenues dans le cadre du marché public sont basées sur le territoire de la Charente-Maritime. Le projet a reçu le soutien financier de l'Union Européenne, dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional, de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente-Maritime.



EMANCIP'ACTION : APPEL A CANDIDATURE

Un coup de pouce financier



Emancip'Action est un coup de pouce financier pour permettre aux jeunes du territoire de porter des projets collectifs.

Cet appel à projet s'adresse aux 11-17 ans qui souhaitent relever un défi en groupe, avec l'aide d'une association ou d'une collectivité territoriale. Le dispositif, doté d'une enveloppe globale de 2000 euros, est ouvert à tous les champs d'intervention : vie locale, culture, sport, développement durable, mobilité, création artistique... L'objectif est d'encourager la prise d'autonomie, l'épanouissement et l'engagement solidaire et citoyen des adolescents installés sur le territoire de l'Agglomération. Pour candidater, il est nécessaire de

prendre contact avec Johann Regneault, coordinateur jeunesse de la CDA Saintes : 07 87 08 98 24 / emancipation@agglo-saintes.fr et vérifier l'éligibilité de votre projet. Le jury, composé d'un élu, d'un professionnel et d'un jeune expérimenté, se réunira dans les 15 jours suivants le dépôt du dossier afin d'émettre un avis sur le versement d'une aide financière de 500 euros maximum.

La faisabilité du projet, l'implication des jeunes, l'originalité de l'action et le sérieux de la candidature sont notamment évalués.



■ DECHETS AMIANTES

Une collecte gratuite de vos déchets amiantés aura lieu les 22 et 29 octobre

Pour faciliter l'évacuation de ces déchets dangereux et répondre aux enjeux environnementaux, la Communauté d'Agglomération de Saintes propose aux particuliers **une collecte gratuite et sur rendez-vous, des déchets amiantés**, dans les déchetteries du territoire, les samedis 22 et 29 octobre 2022.

Pour cela vous devez prendre rendez-vous au : 05 46 93 41 50 (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

La démarche à suivre :

- Retrait des kits (sacs et équipements de protection) aux dates et lieux indiqués sur la convocation
- Préparation et emballage de l'amiante
- Dépôt de l'amiante en déchetterie
- Présenter la convocation à l'agent en charge de la collecte de l'amiante

2 dates vous sont proposées :

samedi 22 octobre

- Matin : Déchetterie Nord, Saintes
- Après-midi : Déchetterie de Chaniers

samedi 29 octobre

- Matin : Déchetterie Ouest, Saintes
- Après-midi : Déchetterie de Burie



■ QUELQUES CHIFFRES SUR UNE COMPETENCE DE LA CDA

La CDA a en charge la compétence **Education/Enfance/Jeunesse**.

A la rentrée 2022, l'Agglomération de Saintes, c'est :

- **4423** élèves en 2022 (**4422** en 2021)
- **444** agents (atsem, animateurs, personnel d'entretien et restauration)
- **47 écoles**
- **4 000** repas quotidiens dans les restaurants scolaires

L'éducation est une priorité et **investir** pour l'ensemble des élèves du territoire est un **enjeu fondamental** pour l'Agglomération.

- **Une restauration de qualité avec une mission d'éducation culinaire et au goût : 89% des produits utilisés sont locaux**

- La lutte **contre le gaspillage alimentaire** : Mise en place d'un système de **réservation des repas** afin d'ajuster au plus près **les achats aux besoins des enfants**

- **Augmentation des créneaux de natation** dans les piscines de l'Agglomération pour lutter contre la noyade



- Des fournitures scolaires gratuites dans les écoles :

- Un budget de **180 000 €** est mis à disposition par l'Agglomération à l'achat de fournitures scolaires pour les **directeurs des écoles** de l'Agglomération pour l'ensemble des enfants du territoire.
- Le directeur décide en **concertation** avec les enseignants **des fournitures nécessaires** (fourniture de bureau, livre, fourniture scolaire, petit équipement, etc.)



VIE LOCALE



AGENDA

02 octobre 2022	Bourse à l'enfance (nounous bout'choux)
15 octobre 2022	Café citoyen en mairie de 9h30 à 11h30
16 octobre 2022	Bourse aux livres (bibliothèque)
11 novembre 2022	Cérémonie au monument aux morts à 10h
11 novembre 2022	Repas des aînés à 12h
26 novembre 2022	Marché de l'Avent à partir de 9h30 (Créa-brico)
13 décembre 2022	Concert ADMS 20h30 salle municipale (Association pour le Développement de la Musique en Saintonge)
05 mars 2023	Bourse à l'enfance (nounous bout'choux)
10 juin 2023	Randonnée semi-nocturne

CIMETIERE

Actualité dominée par la gestion informatique et les mauvaises herbes

Ce sont deux sujets bien distincts mais tout aussi importants qui occupent la conseillère déléguée à la gestion du cimetière.

Les renseignements mis dans le logiciel cimetière par la société **Gescime** sont en cours de vérification. En effet, il est indispensable avant une mise en ligne d'examiner l'exactitude de toutes les données transmises. Vérifier plus de 450 concessions prend un peu de temps...

La végétalisation du nouveau cimetière qui consiste à ensemercer les allées a été repoussée au printemps. Malheureusement, elle n'a pas eu le succès attendu, la météo ne nous ayant pas aidés. Une nouvelle tentative est prévue avant l'hiver.



Pourtant, les herbes indésirables poussent irrémédiablement.

L'entretien mécanique des allées et des entre tombes, est à la charge de la commune, **celui de chaque emplacement revient à son concessionnaire ou à ses descendants.**

L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires nous oblige à accepter le développement de la végétation.

Tout comme certains administrés, nous sommes autant désolés et mécontents de l'apparence du cimetière lorsque les mauvaises herbes poussent sur les concessions.

Il se peut que faute d'entretien, une mise en œuvre de la procédure de reprise de concessions soit envisagée.



Lors du conseil municipal du 19 septembre, les élus ont décidé à titre exceptionnel, de faire nettoyer toutes les sépultures non entretenues par leurs concessionnaires ou descendants. La commune mobilisera donc ses employés communaux pour redonner aux tombes abandonnées et au cimetière un aspect présentable au moment de la Toussaint.



VIE LOCALE

BIBLIOTHEQUE

Un catalogue en ligne et bientôt une bourse aux livres

Grâce à un investissement communal, vous pouvez maintenant consulter et réserver vos livres en ligne, mais flâner dans les rayons reste le plus agréable quand on a le temps...

Déjà 20 ans que la bibliothèque est installée dans de nouveaux locaux au sein de l'école.

Grâce à un financement communal, la bibliothèque a actualisé son logiciel de gestion et renouvelé son matériel informatique.

Vous pouvez désormais consulter le catalogue en ligne, réserver vos livres, les prolonger en allant sur <https://mediatheque-bussac.c3rb.org>

En 20 ans, les bénévoles se sont succédés et d'autres nous ont rejoint récemment : Nicole, Sandrine et Didier.

Nous avons profité de la rentrée littéraire pour faire quelques achats. N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés.



Nouveauté:

La bibliothèque et le foyer rural organisent le dimanche 16 octobre à la salle municipale une bourse aux livres de 10h à 18h.

Par ailleurs, nous envisageons d'installer des boîtes à livres dans les différents hameaux de la commune, et pour cela nous demandons votre aide pour la fabrication de ces boites (vous rapprocher des bénévoles de la bibliothèque aux heures d'ouverture).

A vos marteaux, pointes, et tutos sur youtube !



Bourse aux livres, CD et DVD
organisée par la bibliothèque associée au foyer rural

le dimanche 16 octobre
De 10 h à 18 h
Salle municipale
Bussac-sur-Charente

Inscriptions

Nom/prénom :
Téléphone :
Nombre de tablex 4€ =

Paiement par chèque à l'ordre du foyer rural.
(A remettre à la boîte aux lettres de la bibliothèque ou sur les heures de permanence)

Pour tous renseignements contacter le : 0638820558 ou le 0672738470



Quelques exemples de réalisation de boites à livres...





VIE PAROISSIALE

L'Assomption, une fête très populaire en France

Cet été nous avons prié, comme chaque 15 août, la Bienheureuse Vierge Marie dans notre église dédiée à Notre Dame de l'Assomption. Nous avons prié pour la PAIX, la paix dans le monde, dans nos familles, nos foyers, nos cœurs...

La fête de l'Assomption est très populaire en France. Elle célèbre la montée au ciel de la Vierge Marie. Ce n'est pas une fête basée sur un récit biblique, mais c'est une fête ancienne remontant probablement au V^e siècle, et qui a pris peu à peu de l'ampleur aussi bien en Occident qu'en Orient où les Orthodoxes la nomment « Dormition » et non pas « Assomption ».

En 1950, le Pape Pie XII en a fait un dogme de l'Eglise Catholique.

Beaucoup de tableaux de peintres célèbres représentent la Vierge Marie élevée au ciel, corps et âme, soutenue par une multitude d'anges. Nous avons le bonheur d'en posséder un, magnifique, que vous pouvez deviner en partie sur la photo jointe. Nous vous invitons à venir le découvrir.

Aussi, chaque année, prenons-nous à cœur, de dresser un reposoir fleuri sur lequel est posée la statue de la Vierge Marie, comme le montre cette photo du 15 août 2022. Et, en fin d'après-midi, nous lui adressons nos prières et nos cantiques, pendant une heure que nous avons baptisée « Heure pour Marie ». Nous croyons qu'elle est là pour nous aimer et pour nous aider.

Et, déjà, le grand « Jour de Noël » où nous fêtons la naissance de Jésus le Christ se profile, à l'horizon. Les veillées de Noël seront célébrées le 24 décembre à 18h en l'église de Chaniers et à 21h à l'Abbaye aux Dames à Saintes.

Quant à la messe du jour, le 25 décembre, elle sera célébrée à l'Abbaye aux Dames à 10h30. Il n'est pas prévu, pour le moment de messe du jour de Noël dans le rural.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'une messe des Rameaux se déroulera dans notre église à Bussac, à 9h30, le dimanche 2 avril 2023.



Pour les nouveaux arrivants à qui nous souhaitons la bienvenue, nous rappelons que le prêtre responsable de notre secteur est le Père Guillaume SALIN . Il est joignable au 06 07 14 05 21. Il réside au presbytère, 13 rue Saint Palais à Saintes- tél.05 46 92 07 21. Horaires des permanences de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les messes dominicales sont affichées, chaque semaine, à la porte de nos églises.

Pour Bussac, elles sont célébrées le 4^e samedi des mois impairs et pour St Vaize, le 4^e samedi des mois pairs.

Pour les inscriptions au catéchisme, vous pouvez contacter Mme Fabienne DRIEU la ROCHELLE au 05 46 92 24 52 ou 06 04 45 23 49.

Pour tout autre information, veuillez contacter le secrétariat du presbytère.

HEUREUSE FIN D'ANNEE !

JC



VIE LOCALE

■ CEREMONIE DU 8 MAI 2022

Une commémoration enfin ouverte au public

Après 2 années durant lesquelles les cérémonies se sont tenues en l'absence du public pour des raisons sanitaires, la cérémonie du 8 mai a enfin pu avoir lieu normalement.

Sous un joli soleil de printemps, de nombreux Bussacais s'étaient rassemblés à 10 heures au jardin des Eperches pour le soixante-dix-septième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Les musiciens de l'ADMS ont rythmé les différents temps de cette célébration.

Après le dépôt de gerbe, Madame Guérif a procédé à la lecture du texte écrit conjointement par les associations de Mémoire et Fédérations d'anciens déportés pour la journée nationale des victimes et héros de la déportation (La Fédération des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations des Déportés, Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR).



Faustin Davignon, jeune Bussacais, a ensuite donné lecture du message de l'UFAC (Association française des associations de combattants et de victimes de guerre).

Pour conclure les discours, Jean-Luc Marchais, maire de la commune, a lu le texte de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Des militaires d'active et de réserve, ainsi qu'un représentant de la brigade de gendarmerie de Saintes nous ont fait l'honneur d'assister à la cérémonie, nous les en remercions ainsi que les musiciens de l'ADMS.



MESSAGE
de
**L'UNION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS
DE COMBATTANTS
ET DE VICTIMES DE GUERRE (U.F.A.C.)***

8 MAI 2022

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans conditions devant les Armées alliées.

Le fascisme hitlérien était vaincu. La guerre en Europe prenait fin, mais la Seconde Guerre mondiale n'allait se terminer qu'après la capitulation, le 2 septembre 1945, du militarisme japonais.

En ce jour de commémoration, rendons hommage aux innombrables victimes civiles et militaires des combats meurtriers, des bombardements aériens, de la captivité, de l'internement, de la déportation, des exécutions et exterminations.

Rendons hommage à tous les soldats alliés et français de la Métropole et des Territoires d'Outre-mer, aux volontaires de la Résistance, à tous ceux qui sur terre, sur mer et dans les airs unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme.

Pour l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), il importe que ces pages d'Histoire faites d'événements douloureux et de moments héroïques soient connues, comprises et partagées par tous.

Aujourd'hui, le fanatisme religieux, le terrorisme, le réveil des nationalismes menacent la paix, la sécurité des peuples, la liberté et les droits de l'Homme.

Aussi, fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde sans guerre et sans haine, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix.

Vive la République !
Vive la France !

oOo

* L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.



■ INAUGURATION DE LA RENOVATION DU Puits A 2 ETAGES

Une cérémonie conviviale en présence des représentants de l'état

La municipalité a souhaité marquer de manière officielle la fin des travaux de rénovation du puits à 2 étages situé dans le jardin du presbytère, près de l'église de Bussac.

La cérémonie s'est tenue le 14 mai en présence de madame Véronique Shaaf, sous-préfète de Saintes, de Corinne Etourneau, conseillère départementale représentant la présidente du département, de monsieur Hervé, Président de l'association le SAS et des représentants de la Fondation du patrimoine et du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement.

De nombreux Bussacais ont assisté à ce moment convivial qui avait pour but de mettre en valeur le travail réalisé par les équipes du SAS pendant presque 2 années pour remettre en valeur un élément remarquable du patrimoine communal.

Le résultat du travail réalisé est de grande qualité.



La synergie entre les différents partenaires a permis une réalisation d'une ampleur qu'une commune comme la nôtre n'aurait pas pu porter seule.

L'Etat, le Département et la Communauté d'agglomération de Saintes par leurs financements croisés à des degrés divers, que ce soit au titre de l'insertion, de l'aide à l'association, du fond de participation ont permis la réalisation de ce magnifique projet.

Il est essentiel de faire connaître la qualité de ce patrimoine et permettre au plus grand nombre d'y accéder.

Le ruban coupé, Bruno Soulet et sa compagnie ont offert un spectacle décalé et drôle sur l'histoire de ce puits. Il a fait participer le public présent, ainsi que les élus.

Cette après-midi s'est conclue par un verre de l'amitié offert par la municipalité dans le jardin du presbytère.





RETOUR SUR LA FETE DES EPOUVANTAILS

Parcours et concours d'épouvantails

Saviez-vous qu'épouvantail se dit « Babouin » en patois saintongeais et qu'il y a trois pigeonniers sur la commune de Bussac sur Charente ? C'est ce qu'a appris, le 15 mai 2022, la centaine de participants.

En début de matinée les bénévoles de la bibliothèque, ceux du foyer rural, les membres de la commission culturelle ainsi que quelques élus et leur famille, munis de marteaux, clous et ficelles ont installé trente et un épouvantails sur un parcours de 2.5 km.

Ils avaient été fabriqués par les enfants de l'école ainsi que les habitants de Bussac et des alentours.

Nous les remercions vivement. Sans eux cet après-midi n'aurait pas pu avoir lieu.

C'est une centaine de personnes qui est venue arpenter ce parcours avec deux missions, répondre à un questionnaire et choisir le babouin préféré.

Le départ a eu lieu à la bibliothèque. Le parcours a été animé par des troubles fête (comédiens de la compagnie Coyote Minute).

A l'arrivée au jardin des Eperches, le foyer rural offrait gracieusement des boissons aux randonneurs assoiffés. Ceux-ci ont eu le plaisir de découvrir l'histoire d'Octave (le premier épouvantail apparu sur la commune) et de bien d'autres, contées par Bruno Soulet de la compagnie Coyote Minute.



Le premier prix attribué par les randonneurs : Alberto réparateur de train par Charlie Heulé et son grand père
Le premier prix attribué par le jury officiel : Celestin le Forgeron fabriqué par M et Mme Labbé.

Merci à tous les participants et à l'an prochain pour la 2ème édition de cette manifestation.





VIE LOCALE

1er MARCHE GOURMAND A BUSSAC

Après plusieurs reports et annulations, il a enfin eu lieu !



Après plusieurs reports et annulations et malgré un temps incertain ce 25 juin, le marché gourmand a bien eu lieu.

Quatorze exposants avaient répondu présents et chacun a pu remplir son petit panier, selon ses goûts. Trois food trucks ont proposé de quoi se restaurer. Chaises et tables avaient été mises à disposition à l'extérieur, la météo devenue plus clémente le permettant.

Un groupe de percussions « ça samba et ça revient » a animé le début du marché et une calèche a promené petits et grands sur un petit circuit allant de la salle municipale au Grand Village.

A 21 heures un spectacle de la compagnie Coyote minute a enchanté le public nombreux sur la scène de la salle municipale, entre contes charentais et danses, mêlant à la fois mimes et hip hop.

A 23 heures la soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice offert par le foyer rural.



Les participants ont apprécié cette animation conviviale et sympathique et ont demandé à la municipalité de la réitérer l'année prochaine.

Même si la météo est demeurée incertaine, la soirée était réussie !





VIE LOCALE

10ème EDITION DES JEUX INTER-VILLAGES

Une belle médaille d'argent pour l'équipe bussacaise !

Le Douhet recevait cette édition 2022 où se sont rencontrées 8 équipes. Participants et spectateurs ont pu profiter du cadre idéal et ombragé du site entourant la salle municipale du Val de la Jarretière.

Adultes et enfants se sont « affrontés » en toute convivialité mais avec la volonté farouche de défendre les couleurs de sa commune et de gagner.

Comme toujours cette rencontre s'est déroulée dans une très bonne ambiance et de nouveaux jeux ont permis de challenger les participants, y compris le final avec le jeu des élus où Josiane Briand s'est gentiment prêtée au jeu.

10 enfants et 10 adultes composaient cette nouvelle équipe bussacaise, renouvelée à près de 90% !

Régis Planet et Alain Destreguil avaient enfilé les maillots d'arbitres et ont départagé les équipes tout au long de la journée.

L'équipe de Bussac s'est très bien défendue en obtenant une magnifique seconde place avec 96 points talonnant l'équipe gagnante de Le Douhet qui totalisait 98 points. **Un grand bravo à tous les participants !!!**

Un grand merci également à notre sponsor Mutualia qui a offert un jeu de maillots à tous les Bussacais.

La journée s'est terminée en fête de village brillamment organisée par nos hôtes, avec orchestre et snack/restauration.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine et c'est la commune de Courcoury qui recevra cette 11^{ème} édition. Nous comptons sur les participants de 2022 pour renouveler leur prestation et profiter de cette journée de partage, rythmée par effort réconfort et rigolade, afin de représenter les couleurs de Bussac sur Charente. Bien entendu tous les nouveaux candidats seront les bienvenus !



UNE MAGNIFIQUE 2ème PLACE POUR L'EQUIPE BUSSACAISE !



VIE LOCALE

RETOUR EN IMAGES...



Personne ne ménage ses efforts, ni les grands...



ni les petits...



La scierie Bruneteau a naturellement remporté cette épreuve !



2 coupes pour Bussac :

Celle de l'équipe portée à bout de bras par Yann le vaillant capitaine et celle d'Eloïse alias « Dragibus » la mascotte de l'équipe !





VIE LOCALE

PRELUDE 2022 DEVAIT AVOIR LIEU LE 18 JUIN

Il sera reporté en septembre 2023

L'Abbaye aux Dames, la cité musicale en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saintes et notre commune avait organisé un rendez-vous festif et musical au pied du puits à 2 étages

Dans l'après-midi, des siestes musicales étaient prévues au pied du puits à 2 étages et à 20h30, un concert gratuit d'environ 1h, en plein air devait être donné dans la cour du Presbytère.

Suite à l'arrêté pris par la Préfecture



de Charente-Maritime en raison de l'alerte rouge canicule, la manifestation a été annulée. Elle doit être reportée l'année prochaine. Il faudra attendre septembre 2023 pour écouter le trio Aralia (Violon, violoncelle, piano)

SIESTES SONORES PROPOSEES PAR L'ABBAYE AUX DAMES

Autour de l'étang, le 25 juillet

Une dizaine de personnes a tenté l'aventure des siestes sonores autour de l'étang malgré un temps incertain

Confortablement installées dans des transats et dotées d'un casque en son binaural (qui restitue l'écoute naturelle), elles ont eu le choix entre 8 concerts emblématiques du Festival de Saintes.

Avec l'accord de l'Abbaye aux Dames, cité musicale, l'expérience sera renouvelée puisque l'entente entre les mélomanes, les pêcheurs et les canards a été parfaite !





VIE LOCALE

FETE DES VOISINS

Traditionnel pique-nique au village des Deux

Une belle journée à l'ombre des arbres pour partager le pique-nique traditionnel aux Deux.

Ce fut l'occasion de nous retrouver le dernier dimanche du mois d'août, comme veut la tradition, le temps d'échanger entre voisins avant de reprendre le travail et les activités associatives.

Comme chaque année, une petite photo de groupe pour la mémoire du village et le journal municipal...



UN PETIT MOT DU DOCTEUR GANTHY

Le docteur Christine Ganthly remercie tous ses patients

J'ai donc quitté le cabinet médical de Bussac sur Charente le 31 mars 2022.

J'ai reçu de la part de mes patients de nombreux témoignages de sympathie, de remerciements, sous la forme de fleurs, chocolats, friandises, et même une cagnotte faite « dans mon dos ».

J'ai été très touchée de toutes ces attentions, et je peux dire à tous que je suis partie avec beaucoup d'émotions, et même quelques larmes.



Je me suis rendue compte à quel point nous avons tissé des liens durant ces trente années.

Je regrette tellement que personne ne soit venu à ce jour me remplacer.

J'aurai sans doute le plaisir de revoir certains à l'occasion de passage dans la commune, et au détour de quelques remplacements du Docteur Poulain, dans quelques mois, si elle a besoin.

Je souhaite à tous « une bonne continuation » et surtout « Prenez-soin de vous ! »

BAPTEMES VOITURE RALLYE

Un grand succès pour les baptêmes de copilotes en voiture de rallye

Après une première expérience en 2019 à Bussac, monsieur Julien Terrassier, en partenariat avec l'ASA de Saintonge a proposé à la commune d'accueillir une nouvelle session de baptêmes de copilotes en voitures de rallye.

Le principe est simple : les pilotes de l'association de sport automobile viennent proposer aux volontaires qui le souhaitent un tour de voiture de rallye sur une route fermée à la circulation.

Les sensations sont garanties, mais surtout les fonds récoltés sont entièrement reversés à l'association des orphelins des pompiers. Cette année le succès a été au rendez-vous puisque 364 baptêmes ont été réalisés et 3400 euros récoltés.

Les organisateurs remercient tous les participants et les Bussacais enthousiastes qui ont répondu présents.





VIE LOCALE

BAR ET MULTI-SERVICES VIVAL

Un petit mot de vos nouveaux commerçants de centre bourg



Et oui, déjà 5 mois passés à vos côtés...

Nous vous remercions sincèrement de l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé qui nous a aidés à démarrer dans ce nouveau métier.

Pour beaucoup nous sommes simplement devenus "Nadia et Olivier" et la réciprocité est vraie pour un certain nombre d'entre vous. .

Cela dit tout de la relation qui s'est installée et dont nous nous réjouissons.

Notre intégration à la vie bussacaise sera bientôt totale, car cette commune nous a vraiment séduits et nous y poserons bientôt nos valises...

Notre volonté est d'améliorer votre quotidien en vous offrant le plus de services possibles.

Nous avons commencé en vous proposant **des poulets rôtis/pommes de terre le dimanche**, qui ont tout de suite rencontré un vrai succès !

Olivier y met toutes ses compétences culinaires pour leur apporter une saveur de « fait maison ».

Depuis cette rentrée nous avons encore mis en place de nouveaux services :

-Nous vous proposons des huîtres le samedi et le dimanche.

-Nous sommes devenus habilités à recevoir le paiement de factures qui sont destinées à la trésorerie générale pour :

- la restauration scolaire
- les ordures ménagères
- les amendes de police
- les impôts...

Vous pouvez donc régler ces factures dans nos locaux, par carte ou en espèces, si elles ne dépassent pas 300 € chacune.

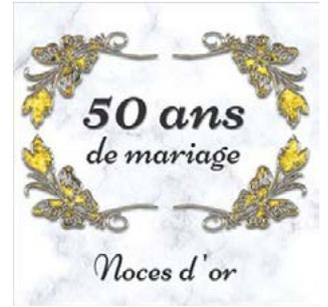
Nous espérons que vous apprécierez ces nouveaux services et nous sommes à votre écoute pour toutes les nouvelles idées qui pourraient améliorer votre quotidien.

Merci à vous et à bientôt dans votre commerce bussacais!

Nadia et Olivier



■ NOCES D'OR



Le 24 juin ils ont fêté leurs 50 ans de mariage !

Micheline et Jacques Savarit avaient 20 ans lorsqu'ils se sont rencontrés au bal de Tonnay-Boutonne... Deux ans plus tard ils se disaient « oui » le 24 juin 1972.

1 an tout juste après, Cyril pointait le petit bout de son nez, puis 5 ans plus tard, arrivait Alexandra, et enfin 3 ans après Julien venait compléter la famille !

Puis il fallut loger tout ce petit monde. La vie à la campagne leur semblait la meilleure solution pour élever leurs enfants. Ils quittèrent Saintes et firent construire à Bussac, chemin des chaumes, où ils emménagèrent le 1^{er} mai 1983. Depuis, ils y coulent des jours heureux de paisibles retraités.

Après avoir été aide familial chez ses parents agriculteurs, Jacques s'est dirigé vers le métier de chauffeur poids lourd spécialisé dans la livraison du fuel.

Micheline ne s'est pas contentée de s'occuper de sa grande famille, car elle a aussi été assistante maternelle et aide à domicile.

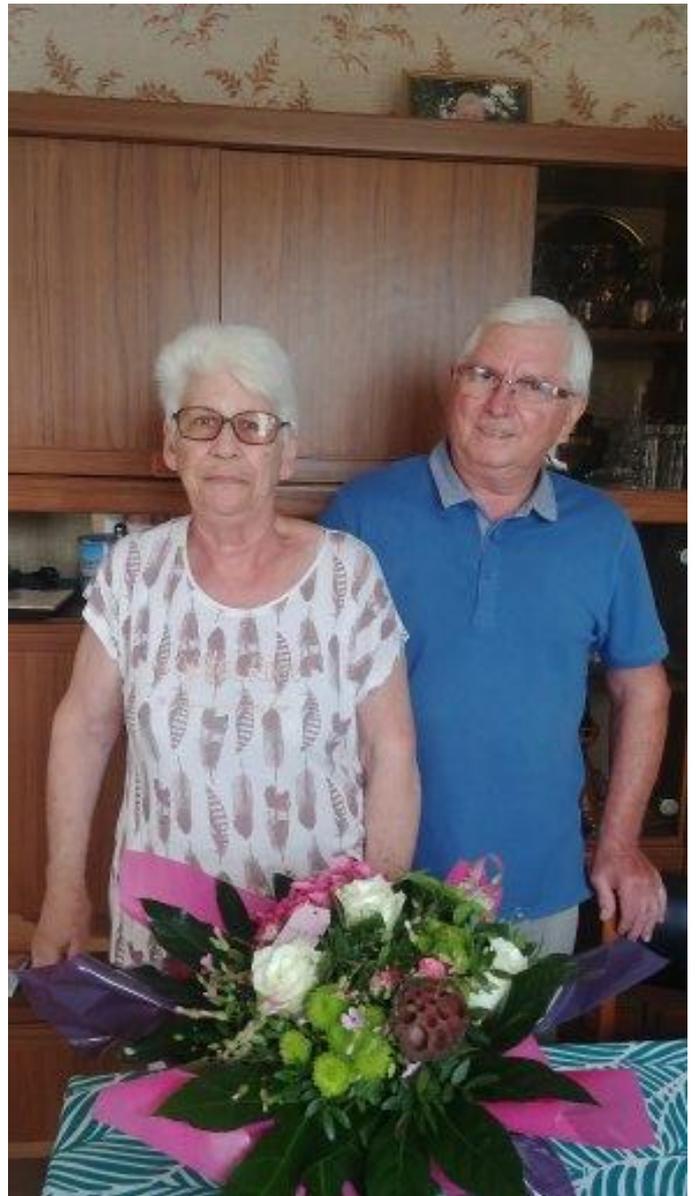
Tous deux ont été des assidus de la boule bussacaise, monsieur faisant partie du bureau et madame œuvrant aussi à la plancha ! Il accompagnait également les enfants du foot dans leurs déplacements.

Ce sont maintenant des « clients » de la rando semi nocturne ! et ensuite, à chacun ses hobbies : mots fléchés et couture pour Micheline et potager pour Jacques qui fait fonctionner l'entraide du quartier et profite des bons conseils que son voisin peut lui donner.

Et puis il y a la famille avec 5 petits enfants de 12 à 22 ans, qui habitent tous à proximité.

Bien sûr ils les gardent moins qu'avant mais ils continuent à en emmener certains à leurs activités le mercredi.

Faire le « taxi » est souvent le lot (et le plaisir) des grands parents qui ont la chance d'avoir leurs petits à proximité.



Dès qu'une date commune à tout ce petit monde sera trouvée, ils iront fêter ces noces d'Or au restaurant.

Nous leur adressons toutes nos félicitations !



■ NOCES D'OR

50 ans de mariage pour les anciens épiciers bussacais



Le 9 septembre dernier, ils fêtaient leur anniversaire de mariage.

Josiane Briand, maire-adjointe et Jean-Luc Marchais, maire, sont allés leur rendre visite et leur ont remis quelques présents au nom du CCAS.

Figures très connues dans notre commune dans laquelle ils se sont installés il y a 44 ans, Pierrette et Christian Menaud nous ont livré les détails de leur arrivée à Bussac.

Pierrette, originaire de Cognac a passé une partie de son enfance à Roulet Saint Estèphe où sa maman était institutrice. Elle est arrivée à Saintes pour devenir laborantine, poste qu'elle occupera jusqu'à sa retraite. Christian Menaud est né à Saintes où il a grandi. Il a tout d'abord exercé la profession de commercial dans différentes entreprises de la région. Après 20 ans passés sur les routes, et lassé par les nuits à l'hôtel loin de chez lui, il décide de s'installer à Bussac après avoir acheté l'épicerie de la commune en 1978.

Ce changement professionnel n'était pas forcément prévu puisqu'ils venaient d'emménager à Vénérand dans une maison qu'ils avaient fait construire...

C'est à nouveau après 20 ans que Monsieur décide de vendre l'épicerie après avoir reçu une proposition intéressante pour exercer un métier dont il a toujours rêvé, agent immobilier. Il aura l'an prochain effectué une carrière de 60 ans, le travail étant pour lui une passion.

Durant ces cinquante années de vie commune, le couple aura toujours préféré partir pour de courts week-ends chez des amis dans différentes régions françaises aux longues vacances.

La famille tient une place centrale pour eux.

Chaque semaine, ils déjeunent avec la sœur et le beau-frère de madame le vendredi et avec le frère et les deux sœurs de monsieur le lundi. Ces rituels sont très importants pour eux.

Encore très active, Madame fait partie de trois sections du foyer rural : la marche qu'elle pratique assidûment, créa-brico et le théâtre.

Monsieur, quant à lui est le trésorier du foyer rural, reconnu pour ses compétences.

Nous leur souhaitons de garder longtemps cette énergie, cette gentillesse et la complicité qui les unit.





■ NOCES DE PLATINE

70 ans de mariage pour Lydie et Jacques Berger

Le 11 septembre 1952, beaucoup d'entre nous n'étions pas nés lorsque s'unissaient Lydie et Jacques Berger.

Bussac Info leur a déjà rendu hommage lors d'un précédent anniversaire de mariage et **c'est avec un grand plaisir que nous célébrons avec eux les premières noces de platine de la commune.**

Jacques très souriant et encore bien alerte, ne fait pas ses 93 ans malgré quelques soucis de santé il y a 7 ans, qui ont diminué ses possibilités de lien social.

Lydie à 95 ans, est encore une belle femme coquette, avec des cheveux blancs coupés au carré impeccable. Son dynamisme et son ouverture d'esprit sont formidables ! Vive d'esprit, elle aime discuter et échanger sur beaucoup de sujets. Au volant de sa petite voiture, son autonomie fait plaisir à voir.

Ne dit-on pas que « bon sang ne saurait mentir » ... car sa maman a vécu elle-même jusqu'à 103 ans, et son « grand frère » Parisien de 97 ans est encore très actif. Il dit avec humour qu'on lui donne bien... 6 mois de moins !

Lorsque Lydie a rencontré Jacques elle était employée de banque et lui chef pâtissier dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Son métier il le faisait par passion, et a même exercé aux Etats-Unis, au Brésil, et ailleurs...

Il l'a initiée à ce métier et en 1955 ils se sont installés à Saintes avenue Gambetta, et leur pâtisserie est devenue très réputée par la qualité de ses gâteaux et de ses chocolats.

La répartition des rôles était naturelle : monsieur œuvrait au labo et madame tenait la pâtisserie qui faisait également chocolaterie et salon de thé. (Personnellement, je me souviens que lorsque « j'allais en ville » avec ma mère, c'était un arrêt incontournable !)

Ils ont fait construire leur maison route des Jarry et y ont toujours vécu avec leur fils, né un an après leur mariage. Celui-ci n'a pas eu la vocation de son père mais celle de sa mère, puisqu'il a terminé sa carrière comme directeur de banque et vit maintenant dans l'île de Ré, après leur avoir donné 2 petits-fils.

Deux arrières petits enfants de 10 et 12 ans viennent aujourd'hui compléter la famille.

En 1990 Jacques et Lydie ont pris une retraite bien méritée, car ils travaillaient du matin au soir, sans pause déjeuner, m'a-t-elle précisé.

Ils ont pu ainsi profiter de leur maison et Jacques, après avoir été enfermé dans son labo la première moitié de sa vie, a compensé une fois à la retraite en passant ses journées dehors, à entretenir son (grand) terrain et à planter des arbres. Il a toujours été un travailleur acharné quoiqu'il ait fait nous a précisé sa femme !

La retraite a permis à Lydie de s'adonner à sa passion, la peinture, et un de ses tableaux, représentant un bord de Charente bussacais est depuis pas mal d'années dans le bureau du maire.

D'ailleurs, Madame Berger a préféré que nous illustrions cet article d'une photo d'un de ses tableaux, plutôt qu'une photo de leur couple.

Nous avons donc photographié ce tableau représentant une vue de Saintes, peint depuis chez elle, et aujourd'hui accroché au mur de la cuisine.

Qu'elle nous pardonne pour la qualité de l'image qui ne rend pas, et de loin, la beauté de son tableau.



Depuis 3 ou 4 ans elle a « raccroché les pinceaux » du jour au lendemain, sans raison précise.

Aujourd'hui, leur vie à deux est plus calme et la visite de leur fils ou des petits enfants leur met un peu d'animation. C'est d'ailleurs avec eux qu'ils ont fêté simplement cet anniversaire.

Après avoir passé un très agréable moment, nous leur donnons rendez-vous pour trinquer avec eux à leurs noces d'albâtre, en attendant celles de chêne bien sûr !



VIE LOCALE

■ UNE AIDE GRATUITE POUR APPRENDRE LE NUMERIQUE

Interview du conseiller numérique et d'un Bussacais en plein apprentissage



Jim Joblet, au travail, dans la salle du conseil de la mairie un mercredi après-midi...

Jim, le conseiller numérique et un retraité Bussacais venu apprendre à se servir d'une tablette, ont gentiment accepté de répondre à nos questions :

Qu'est-ce qui vous a décidé à venir voir Jim, le conseiller numérique ?

J'avais vu qu'il y avait une formation gratuite un mercredi après-midi sur deux à la mairie, mais je croyais que c'était en groupe et je n'osais pas venir car je n'y connaissais rien en informatique et j'avais peur d'être ridicule.

Lorsque j'en ai parlé à une voisine, elle m'a dit que c'était sur rendez-vous et qu'on était seul avec le conseiller.

Cela m'a décidé car j'avais vraiment peur de faire des bêtises avec ma tablette et j'avais aussi besoin de conseils pour mieux utiliser mon téléphone.

Qui vous aidait jusqu'à présent ?

Mes enfants m'ont montré quelques manipulations au début, mais ils ont leur vie et je ne veux pas les déranger sans arrêt lorsque je bute sur quelque chose...J'avoue que depuis que j'ai franchi le pas de venir ici, je suis drôlement soulagé de pouvoir me débrouiller tout seul...avec l'aide de Jim bien sûr !

Jim, combien de temps dure la séance que vous consacrez à chacun ?

Chaque rendez-vous dure une heure, car il faut que tout le monde puisse venir. Il faut savoir que les Bussacais peuvent également venir dans d'autres permanences que celles de Bussac. Par exemple Le Douhet ou Fontcouverte qui sont juste à côté.

Comme je ne viens à Bussac qu'un mercredi sur deux, si l'administré veut me voir plus souvent il suffit que je prenne rendez-vous avec lui sur une permanence d'une autre commune, voisine ou pas

Y a-t-il des habitués ?

Oui lorsque l'apprentissage se fait en démarrant de zéro connaissance. Mais les gens viennent aussi pour apprendre des manipulations et lorsqu'ils les connaissent ils ne reviennent pas forcément, sauf pour une question bien précise.

Quelles sont les demandes les plus fréquentes ?

La 1^{ère} prise en main d'un équipement PC ou tablette, des aides pour les démarches en ligne, la gestion des mails. Apprendre aussi à stocker des photos prises par son téléphone dans son ordinateur, à les ranger... Je profite de cet interview pour informer que je peux aussi apprendre aux parents de collégiens à se servir de Pronotes, le logiciel dont se sert le collège pour informer les parents.

Que diriez-vous aux personnes qui hésitent encore à venir vous voir ?

Il ne faut pas hésiter à franchir le pas pour apprendre à devenir autonome. Il n'y a pas d'âge pour cela et les enfants ne sont pas toujours disponibles pour aider leurs parents ou parfois ils ne savent pas eux-mêmes. Face au « tout numérique » qui s'annonce, il faut anticiper et venir apprendre, au moins les bases. Je ne sais pas si mon poste sera pérennisé, donc profitez-en pendant que je suis là !



VIE LOCALE

RPI BUSSAC – ST-VAIZE

■ RENTREE 2022/2023

Changement de direction, départs et arrivées...

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice, Nathalie Rougier, qui prend la suite de Jean-Michel Charrier suite à sa mutation.

Elle sera remplacée tous les jeudis par Jordan Ben Hadj lors de décharge de direction.

Autre modification : Catherine Primas remplace Virginie Geneau à St Vaize qui réintègre Bussac suite au départ de Sandrine Nosenzo à qui nous souhaitons une bonne retraite.

Nous remercions bien sincèrement Jean Michel Charrier et Sandrine Nosenzo pour la qualité de leur travail et l'implication dont ils ont fait preuve durant toutes ces années.

EFFECTIFS ET REPARTITION

RPI BUSSAC-ST VAIZE

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	24	18	26	19	12	20	19	150

BUSSAC : ECOLE GUSTAVE COURBET

Directrice : Nathalie Rougier

Julie Lember-Souesne ATSEM : Béatrice Rossignol	Dominique Lemoullec ATSEM : Claude Thibault	Virginie Geneau	Nathalie Rougier Jordan Ben Hadj
PS-MS	MS-GS	CE2-CM1	CM1-CM2
12+10	14+12	12+12	8+19
22	26	24	27

ST VAIZE : ECOLE SUZANNE CHARTIER

Directrice : Blandine Mounier

Blandine Mounier	Catherine Primas
CP	GS+CE1
26	6+19
26	25

HORAIRES D'ACCUEIL

BUSSAC SUR CHARENTE Les Maternelles (PS,MS,GS)	BUSSAC SUR CHARENTE Elémentaires (CE2, CM1, CM2)	SAINT VAIZE (GS CP CE1)
Matin : 8h55 – 11h45 Après-midi : 13h15 – 16h25	Matin : 8h55 – 12h15 Après-midi : 13h45 – 16h25	Matin : 9h00 – 12h00 Après-midi : 13h30 – 16h30
L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant dans la cour. Le matin, à partir de 8h45 L'après-midi, à partir de 13h05	L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant dans la cour. Le matin, à partir de 8h45 L'après-midi, à partir de 13h35	L'accueil des enfants s'effectue 10 minutes avant dans la cour. Le matin, à partir de 8h50 L'après-midi, à partir de 13h20



VIE LOCALE

RPI BUSSAC – ST VAIZE



APE

L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Bussac/Charente et Saint-Vaize

L'APE de BUSSAC / ST VAIZE remet le couvert!

Une assemblée générale a eu lieu le jeudi 29 septembre à 19h00 à la salle des fêtes de Saint-Vaize, l'occasion pour l'équipe en place de présenter ses projets pour l'année scolaire 2022-2023, de voter le rôle de chaque membre de l'association, et de rencontrer les nouveaux parents bénévoles et enseignants.

Le rôle de l'APE est de créer tout au long de l'année des événements permettant de rassembler enfants et famille autour d'activités, de jeux et d'évènements : Halloween, spectacle, journée jeux, kermesse ...

Les fonds récoltés lors des manifestations permettent d'aider à financer du matériel scolaire (vélos, matériel itech, etc) et de finir l'année en beauté avec une kermesse pour ravir petits et grands.

Nous remercions d'ailleurs tous les parents et adultes bénévoles qui ont permis la réalisation d'une superbe kermesse rétro l'an dernier.

Et comme rien ne se fait sans petites mains, l'APE est toujours ravie de voir de nouveaux membres renforcer l'équipe, même occasionnellement !

FETE D'ECOLE ET KERMESSE 2022





VIE LOCALE

RPI BUSSAC – ST VAIZE

ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURATION

Contacts :

Accueil Bussac : 06 86 52 97 40

Accueil St-Vaize : 05 46 97 06 99

Directrice : 07 85 81 10 56



	Bussac	St Vaize
Matin	7h30 – 9h00	
	Pour raison de sécurité, les enfants ne seront pas acceptés avant 7h30 même si l'équipe d'animation est présente dans les locaux.	
Soir	16h25 – 19h	16h30 – 19h
	Au-delà de 19h, un forfait sera déclenché. Le service éducation de la Communauté d'Agglomération en sera systématiquement informé.	

EQUIPE D'ANIMATION

Directrice : Bleuette

Animatrices : Aurélie, Isabelle, Natacha, Céline, Séverine (le matin sur St-Vaize)

Des stagiaires en alternance pourront également être présents aux périscolaires

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Pour cette nouvelle année scolaire les ATP recommenceront à partir du 7 octobre, de 17h/17h15 à 18h. Sur ces temps des activités seront proposées. Elles seront encadrées par des intervenants mais également par l'équipe d'animation. Ces activités se font sur inscription (essai pour la première séance, puis engagement sur le reste de la période).

Cette année, « la roue des jeux » est mise en place. Chaque jour les enfants pourront avoir accès à divers jeux pour permettre plus de diversité et de découverte. Le libre-jouer sera également mis en place pour permettre à l'enfant de développer sa confiance en lui, stimuler sa créativité, son imaginaire mais également son autonomie et faire de nouveaux apprentissages. Tout ceci sera développé par l'aménagement des coins jeux : poupées, dinette, construction, jeux de société, dessin, lecture...

LE GOÛTER

Le goûter est servi dès la sortie des classes et pour ceux arrivant en bus, un deuxième service est organisé.

Les goûters sont établis par la « commission menus » de la CDA, encadrée par une diététicienne, mais peuvent changer selon les livraisons et les DLC. Les goûters sont préparés par l'équipe d'animation. L'autonomie et la responsabilisation seront également les objectifs prioritaires avec la mise en place d'un goûter « self-service » pour les primaires et petit à petit pour les maternelles.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

BUSSAC : 3 services

MATERNELLES	
11h45 – 12h45	REPAS
12h45 - 13h05	RECREATION
13h05 – 16h25	TEMPS SCOLAIRE

ELEMENTAIRES		
	CLASSE 1	CLASSE 2
12h15 – 12h50	1 ^{er} SERVICE	RECREATION
12h55 – 13h35	RECREATION	2 ^{ème} SERVICE
13h35– 16h25	TEMPS SCOLAIRE	

ST VAIZE : 2 services

GS + ELEMENTAIRES		
	CLASSE 1	CLASSE 2
12h00 – 12h45	1 ^{er} SERVICE	RECREATION
12h50 – 13h20	RECREATION	2 ^{ème} SERVICE
13h20– 16h30	TEMPS SCOLAIRE	

RESERVATION EN LIGNE DES REPAS OBLIGATOIRE

VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL

Le mot de la Présidente



Une nouvelle saison 2022-2023 s'ouvre à nous et va nous permettre de continuer à animer notre belle commune.

Je tiens à vous remercier pour votre présence et votre participation tout au long de la saison 2021-2022 qui ont permis à nos sections d'apporter à tous une renaissance. L'année 2021-2022 nous a permis de proposer nos divertissements habituels tels que les lotos, la brocante, la marche semi nocturne, le théâtre, les expositions ventes mais aussi de nouvelles animations en collaboration avec la mairie : la fête des épouvantails, le marché gourmand et son feu d'artifice offert par le Foyer rural.

Ces moments partagés nous permettent de contribuer au développement de notre commune et de se faire connaître des nouveaux habitants et commerçants.

Notre association est ouverte à tous et toute nouvelle personne est la bienvenue.

Actuellement nous proposons 9 activités encadrées et chapeautées par un responsable de section et une activité en libre accès : le tennis

Nos sections : créa brico déco, foot, gym, jeux de société, jumelage, marche rando, remise en forme, tennis de table, théâtre.

Vous retrouvez sur le site internet de la mairie toutes les informations et les coordonnées des responsables de section.

Nous commençons à pouvoir redémarrer nos activités sans les contraintes que nous avons connues précédemment. Toutefois nous devons rester vigilants et continuer à respecter les gestes barrières.

A très bientôt, Anne NAVARRO

Section Rando : 4^{ème} trimestre



Parking

10/10/22	14h	CHERAC	du Stade	Les Trois Combes
17/10/22	14h	BIGNAY	de l'Eglise	Les Treize Ormeaux
24/10/22	14h	St VAIZE	du Stade	Les Carrières
31/10/22	14h	St SAVINIEN	de la Grenouillette	Les Carrières
07/11/22	14h	Les NOUILLERS	de l'Ecole	Le Bois Charmant
14/11/22	14h	ECOYEUX	du Stade	Le Bois de Julian
21/11/22	14h	St HILAIRE	du Champ de Foire	La Table du Roy
28/11/22	14h	ANNEPONT	de la Salle des Fêtes	Le Maine Moreau
05/12/22	14h	St Sulpice de COGNAC	du Cimetière	Les Chauffeurs
12/12/22	14h	ARCHINGEAY	de la Mairie-Eglise	Les Fontaines
19/12/22	14h	St SAUVANT	du Champ de Foire	Vallée du Coran

 Pas de randonneurs occasionnels

 Être à l'heure et bien chaussés

 Rester groupés à droite sur le bitume

Section gymnastique

Prêts ? Ce sera le mercredi !

Quel plaisir de retrouver une activité de gymnastique accessible à tous, dans la bonne humeur et qui va nous permettre de nous maintenir en pleine forme.

Prenez vos baskets, votre serviette et votre bouteille d'eau et rendez-vous le mercredi à la salle des fêtes de Bussac sur Charente pour assister au cours de notre animateur Christophe KRASZEWSKI.

A très bientôt

Anne NAVARRO

Tarif 2022-2023

• Carte Foyer rural 26€

• Cotisation annuelle pour payer le prof 80€



VIE ASSOCIATIVE

Section Jeux de société

Rires et bonne humeur garantis !

Si le nombre de participants a baissé depuis la pandémie, notre petit groupe a toujours plaisir à se retrouver chaque jeudi.

Durant l'été si le nombre de joueurs était suffisant, nous avons continué à jouer sauf les jours de forte chaleur.

Les séances se déroulent le jeudi

Vous pouvez vous joindre à nous si cela vous tente, rires et bonne humeur garantis.



Section Créa-Brico

Marché de l'Avent

Après notre exposition vente qui a eu un franc succès, merci à tous ceux qui nous ont rendu visite, nous préparons notre **MARCHÉ DE L' AVENT** qui aura lieu le **SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 à partir de 9 h 30**.



Nous vous rappelons que notre club fait partie du Foyer Rural et une cotisation annuelle de 26 euros vous sera demandée si vous voulez nous rejoindre le mardi après-midi à la salle des associations.



Nous joignons quelques photos pour vous donner des idées pour vos petits cadeaux de Noël. En espérant vous voir nombreux, Gisèle Coriton

Section Théâtre

La saison 2021 2022 s'est terminée par la représentation de 6 pièces fin mai

La saison 2021 2022 s'est terminée par la représentation des 6 pièces fin mai à la salle municipale mises à la disposition par la Municipalité. Après de longs mois de répétition, le jeudi matin, les 6 acteurs et actrices étaient prêts pour se produire à Bussac sur Charente.

Le samedi soir et le dimanche après-midi, les acteurs ont été applaudis par un bon et large public de connaisseurs.

Après les 2 séances, la section a offert au public une collation avec galette et jus de fruits et a pu partager les avis et signer des autographes....

La section théâtre a repris le chemin de la scène le jeudi 8 septembre dans la salle de réunion à 10 heures (au-dessus de l'entrée de la salle des fêtes).

Amateurs de théâtre, vous êtes conviés à venir nous rejoindre, vous êtes les BIENVENUS





VIE ASSOCIATIVE

Jumelage BUSSAC SUR CHARENTE- ORON LA VILLE



Les Bussacais étaient en Suisse du 11 au 18 septembre 2022 pour le dernier échange du jumelage.

Le loto du 8 avril s'est bien déroulé. Parmi les nombreux lots il y avait deux bons d'achat : l'un de 200 euros, l'autre de 300 euros. Grand bonheur pour les 2 familles gagnantes.

La brocante du 5 juin s'est elle aussi bien déroulée malgré les nombreuses brocantes alentours, nous avons profité d'un temps idéal.



Petit mot des Suisses avant le dernier échange

41 ans d'échanges fabuleux !

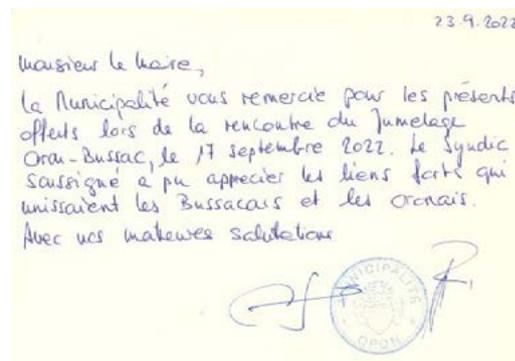
Nous n'avons eu que notre souper interne au mois de février.

Nous sommes en train de préparer la venue des Bussacais en Suisse pour la semaine du 11 au 18 septembre.

Le programme est prêt, mais il restera secret pour nos amis français jusqu'à leur arrivée le dimanche 11 !

Ce sera très certainement la dernière semaine officielle, mais pas la fin des échanges individuels.

Les gens vieillissent, ce qui est normal : 41 ans d'échanges fabuleux !



Extrait du discours émouvant de Pascal Monget lors de la soirée de clôture du 18 septembre à Oron la Ville :

« Ce soir je ne vais pas faire un historique du jumelage. Pour les 20 premières années cela a déjà été écrit par celui que vous appelez Roland et que j'appelle papa, il a de la peine de ne pas être là ce soir et il vous transmet ses sincères amitiés. Ce soir je veux profiter encore une fois du jumelage.

D'ailleurs c'est quoi cette histoire de jumelage ? « *Le jumelage c'est la décision d'un jour avec de l'émotion pour toujours* ».

Alors même si nous allons tourner la page, pas de tristesse, pas de regrets, mais de l'émotion encore et encore.

Tout d'abord je voudrais évoquer l'équipe de départ sans qui rien n'existerait.

Il y a 42 ans, en même temps qu'à Bussac naissait cette envie d'aventure humaine faite d'échanges, de culture et de fête, couvait à Oron ce même désir.

Janine Castillon, qui vous embrasse tous, Marie-Jo Chapuis, Jean-Philippe Kissling qui nous fait le plaisir d'être là ce soir, et votre serviteur bien sûr, nous sommes l'allumette qui a enflammé la mèche ;

Mais le spectacle de ses 40 années de feux d'artifices, c'est à vous tous que nous le devons.

Ce soir, pas de tristesse, pourtant je veux avoir une pensée particulière pour tous ceux de nos deux communautés qui ont œuvré pour faire vivre ce jumelage et qui ne sont pas là. Empêchés par l'âge ou la maladie, partis en emportant avec eux un morceau de cette aventure, ces amis nous manquent. Je n'en ferai pas la liste, elle serait trop longue mais, si nous n'oublions pas les plus anciens, nous partageons la douleur des proches de ceux qui nous ont quitté récemment. Tous feront toujours partie de cette aventure.

.../...



VIE ASSOCIATIVE

Ce soir, pas de tristesse mais des remerciements pour Albert Diserens et Guy Chapuis pour avoir officialisé ce jumelage. Merci à tous les syndics, Maires et conseillers municipaux qui se sont succédés tout au long de ces 40 années.

Merci à tous les présidents, dirigeants, bénévoles, fanfare, folklore qui ont donné leur énergie pour développer le lien entre Oron et Bussac.

Merci aussi à tous les participants qui ont ouvert leurs portes, donné de leur temps, lié amitié, même si, comme dans toutes les familles, et le jumelage est une grande famille, il y a eu des péripéties.

Saint-Exupéry a écrit :

« Si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre tu seras pour moi unique au monde, je serai pour toi unique au monde ».

Et bien nous sommes devenus les uns pour les autres uniques au monde, nous nous sommes mutuellement apprivoisés.

« Le jumelage a pour avantage de faire cohabiter, pour de bons moments, des gens tellement différents ». Nous nous sommes enrichis de notre gastronomie, de nos trésors touristiques, de nos cultures mais surtout de moments d'amitié et de partage qui resteront toujours dans nos cœurs.

Mais surtout nous sommes tous plus riches de souvenirs, de bons moments et d'amitié.

Mais voilà, le temps est passé, emportant avec lui notre énergie. Alors le moment est venu de tourner une page, celle des rencontres programmées, des séjours organisés... Rangeons les dans notre mémoire comme des pépites que la vie nous a offertes.

Soyons fiers d'avoir réussi pendant 40 ans à fabriquer du bonheur, des émotions et des liens indestructibles. Mark Twain a écrit : « ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait », et pourtant il ne connaissait ni Oronais, ni Bussacais. »



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION « NOUNOUS ET BOUT'CHOUX »

Dates à retenir

- Bourse à l'enfance d'automne le 02/10/2022
- Randonnée semi-nocturne le 10/06/2023

- Bourse à l'enfance le 05/03/2023
- Contacts : 06 02 23 2 92 – 06 15 02 41 43

ASSISTANTES MATERNELLES BUSSACAISES (liste fournie par la PMI)

BIENAIME	Virginie	15 chemin de l'Espérance	06.29.72.23.93
BONNET	Valérie	6 rue du Renclos	06.22.12.00.64
CECCONI	Christelle	41 chemin des Chaumes	06.34.17.33.29
CHARDAN	Maria	8 impasse de la Cuelle	05.46.97.70.38
HAMAMI	Corinne	25 chemin de la Grande Porte	07.80.49.50.10
LEBLANC	Corinne	21 chemin de l'Espérance	06.61.70.77.25
MOISY	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	05.46.91.78.77
PICOT	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	05.46.93.01.36
PORTES	Christine	44 chemin des Chaumes	05.46.93.22.81
TESSIER	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	06.73.26.16.59

MAM

Maison d'Assistantes Maternelles

La MAM de Bussac, est heureuse d'accueillir vos enfants de 0 à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Nous sommes ravies de commencer une nouvelle année avec de nouveaux Pitchoun's. Une tendre pensée à nos grands qui ont fait leur première rentrée, que cette année leur soit belle et inoubliable.



Pour tout renseignement, nous restons disponibles par mail lacompagniedespitchouns@gmail.com, par téléphone 0619377970 ou 0689379474, ou via notre page Facebook et Instagram : « Mam La Compagnie Des Pitchoun's »





VIE ASSOCIATIVE

■ ASSOCIATION « LES PECHEURS SAINTONGEAIS »

Le 5 juin, c'était la fête de la pêche à l'étang de Bussac

Dans le cadre de leurs missions, les AAPPMA (Association Agréée de pêche et Protection des Milieux Aquatiques) ont pour objet entre autres, de mettre en œuvre des actions de développement du loisir pêche et d'éducation à l'environnement.

C'est ainsi que Les pêcheurs Saintongeais ont organisé le 5 juin dernier la « Fête de la Pêche 2022 » sur l'étang de Bussac sur Charente.

Parcours découverte, ce site est idéal pour apprendre à pêcher de par ses eaux très poissonneuses de toutes espèces (gardons, tanches, carpes, anguilles...) et d'autre part par son aménagement remarquable (parking, Pontons, point d'eau, toilette, abris, table, poubelle et barbecue...). Tout est là pour passer un agréable moment au bord de l'eau.

Le 5 juin, l'AAPPMA avait planté son barnum sur le site et proposait diverses animations autour des différentes techniques de pêche. Malgré une météo peu engageante, cette journée fut un succès.



Quel plaisir pour les bénévoles de l'association présents de voir le sourire de jeunes enfants prendre leur premier poisson.

Tout cela est rendu possible grâce au partenariat **Commune / AAPPMA** qui est vraiment une réussite.

La Commune gère les abords et les Pêcheurs Saintongeais prennent en charge l'empoissonnement et les animations : du gagnant-gagnant en quelque sorte.

A quand une sortie avec les écoles ?

La saison de pêche n'est pas terminée et vous pouvez encore prendre un permis pour un prix très avantageux.

<https://www.facebook.com/lespecheurssaintongeais>





SUD OUEST MAI 2022

SUD OUEST MAI 2022

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Le Chemin des épouvantails

Sur une idée de Claudine Patrouillault, bénévole à la bibliothèque communale, ce projet a mûri pendant la période du Covid-19 avant de refaire surface en début d'année. Son but : ramener les gens vers la bibliothèque. L'idée : créer un rallye culturel dans le centre bourg sur un parcours piéton de 2 km, jonché d'épouvantails.



La compagnie Coyote minute sur le chemin des épouvantails, le 15 mai. FRANCIS BERRY

C'est donc avec l'aval de Josiane Briand, adjointe au maire en charge de la vie culturelle et associative, et grâce aux idées créatrices de Bruno Soulet de la compagnie Coyote Minute, que le père des épouvantails nommé Octave fit son apparition devant la salle municipale pour faire réagir les Bussacais. En peu de temps, 34 épouvantails ont été répertoriés et aptes à baliser le chemin pour effrayer les corbeaux et attirer les visiteurs.

Deux prix décernés

Ainsi, le 15 mai, une centaine de personnes, questionnaire en main, ont pris le départ de la bibliothèque pour rejoindre le jardin des Eperches via les bacheliers, l'église et les motillons, où Bruno Soulet les attendait pour leur conter l'histoire d'Octave. Le long de ce cheminement, per-

turbé par Audrey Allafort et Damien Pagot (acolytes de Coyote minute) qui jouaient les effarouchés, les curieux devaient répondre à des questions sur l'histoire du bourg ou sur une des particularités de l'œuvre exposée car, ensuite, ils devaient voter pour le plus beaux et le plus original d'entre eux.

Le prix du public fut décerné à Charlie Heuzé, pour son petit personnage de 50 cm élaboré avec des fourchettes pour bras et pieds et une petite écumoire pour tête. Le prix de la municipalité a été attribué à Serge Labbé pour son grand forgeron.

Francis Berry

18 SAINTES ET GRANDE SAINTONGE

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Une inauguration voulue festive

Ce samedi 14 mai, Jean-Luc Marchais, maire de Bussac-sur-Charente, recevait Véronique Schaff, sous-préfète de Saintes, Corinne Etourmon du Conseil départemental, Pierre Hervé, président du Sas (chambellan spécialisé dans la rénovation du patrimoine), et bien d'autres personnalités ainsi que des tailleurs de pierre et de nombreux Bussacais à l'occasion de la renaissance d'un puits à deux étages, de son muret et de son escalier implantés dans le cœur historique de la commune. Un petit joyau à côté de son église et de son château en bordure de Charente.



Jean-Luc Marchais entouré de Corinne Etourmon et de Véronique Schaff à la coupe du ruban. FRANCIS BERRY

C'est en décembre 2020 que les travaux de rénovation ont débuté pour se terminer fin 2021. Néanmoins, le Covid a fait que la municipalité n'a jamais pu réaliser une manifestation officielle pour valoriser et inaugurer le travail du Sas. Des travaux réalisés au pied d'un bâtiment aménagé en appartements sociaux mais sur un terrain appartenant à la ville avec tout avec son ensemble architectural. Sélectionné par la Fondation du patrimoine, la restauration du site a fait l'objet d'un financement croisé comprenant les aides du Centre de l'archi-

ture et de l'urbanisme, du Département dans le cadre de l'insertion des personnes en rupture sociale diligentée par Le Sas et de la municipalité qui a pris à sa charge le coût des matériaux et une partie du salaire des ouvriers, soit 3 000 euros pour un projet de 23 000 euros.

Voyage dans le temps

Pour l'occasion ce fut Véronique Schaff qui coupa le ruban tricolore avant de prononcer son discours. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir surgir d'un souterrain des visiteurs du Moyen Âge.

En effet, « Gandalf le Bussa-

cais », un magicien accompagné d'une jeune villageoise et du châtelain ont fait un voyage dans le temps pour transformer le maire en grand chambellan et prendre à témoin la sous-préfète pour rejouer cette scène inaugurale à la manière de la troupe Coyote Minute avec comme interprètes, Bruno Soulet, Audrey Allafort et Damien Pagot.

Une inauguration dans un cadre festif, tel que le souhaitait la municipalité après une trop longue pénurie de réjouissances ou les invités ont pu danser avant de partager le verre de l'amitié.

Francis Berry

SUD OUEST JUIN 2022

SUD OUEST JUILLET 2022

16 SAINTES ET GRANDE SAINTONGE

« PRÉLUDES » DANS L'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

La fugue buissonnière du festival de musique

L'Agglo de Saintes et la Cité musicale s'associent pour lancer un festival en amont du Festival de Saintes. Ce sera « Préludes » du 4 au 13 juin, avec sept concerts dans autant de communes

Philippe Ménard

pmenard@stouest.fr

« Prélude : pièce musicale, sans forme imposée, précédant une œuvre instrumentale théâtrale ou une cérémonie liturgique » (Larousse). En 2021, le festival de Saintes déclinait « La prélude », une série de dix-huit concerts sur grand écran dans des communes de l'agglomération. Il s'agissait alors de faire vivre l'événement en s'adaptant aux contraintes sanitaires. En 2022, voici « Préludes », une suite de spectacles donnés par des musiciens en chair et en os, dans sept communes différentes.

« Il n'y a pas de thème ! Le concept est simple, on amène la musique classique en lieu rural, dans des lieux atypiques ». Résume Alexandre Crozet, vice-président de la Communauté d'agglomération de Saintes, en charge des équipements culturels et sportifs.

« C'est gratuit, ouvert à tous. Le principe, c'est d'aller vers les gens », abonde son président, Bruno Delgrange. Le financement est partagé équitablement entre l'agglomération et la Cité musicale.

Cadres champêtres

Pur le plaisir, le festival de Saintes a déjà servi sur le territoire. « Préludes » se pose comme un événement à part entière. « On est en train de créer un festival ! », s'exclame le directeur général de l'abbaye aux dames, cité musicale David Théodorides cite le trompettiste Maurizio Andri : « Il disait : "La musique classique, c'est une musique réservée à tous." On veut faire vivre un répertoire qui est réservé à vous le monde ! Avant tout, on



Le programme de Préludes a été présenté à l'ancien prieuré de Bussac-sur-Charente, l'un des lieux bucoliques visités par le festival. FRANCIS BERRY



Le trio Zerline joue trois fois du 10 au 12 juin. FRANCIS BERRY

partir de l'instrument. Des « aïeles sonores » précéderont le concert, donné dans des cadres champêtres : aire de lois-

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Ils font escale en ville durant leur périple

Tous les ans, ces sportifs amateurs se lancent des défis et cette année, il s'agissait d'un parcours cycliste de 1 060 km où en huit jours ils ont effectué le trajet de Grasse (06) à l'île de Ré - atteinte le 30 juillet. La veille, à l'occasion de leur avant-dernière halte à Saintes, les cyclistes et leur staff sont venus saluer le maire de Bussac Jean-Luc Marchais, qui est également un grand sportif et un ami de Jérôme Viaud, maire de Grasse. Avec dans l'équipe Emmanuel Delgrange, initiateur et vice-président de l'association « Grasse à New York », avec son concept unique en France.



Jean-Luc Marchais (2^e à gauche) avec, à ses côtés, Chantal Moeglin et Emmanuel Delgrange, au guidon de son vélo. FRANCIS BERRY

Celui de fédérer et de créer du lien dans le but de vivre des expériences humaines et sportives hors du commun tels que dernièrement le marathon de New York en 2017, le trail de la muraille de Chine en 2018 et le marathon de Berlin en 2019.

Ils formaient une équipe de rouleurs avec 10 hommes et une femme, l'aînée du groupe. « Chantal Moeglin, 63 ans, roule depuis quelques années et elle s'est déjà essayée sur le tour de Corse et le Mont Ventoux, explique Emmanuel Delgrange. Avant le vélo, son sport de pré-

dilection était le marathon où elle avait remporté les 50 km de Grasse et fini 4^e à celui de Paris avant qu'en 2019, un souci de santé ne l'empêche définitivement de courir. Releveuse de défis en tous genres, en 2017 elle avait gravi le sommet du Kilimandjaro et aujourd'hui elle se lance avec ce groupe pour rejoindre l'Atlantique en partant de la Méditerranée. »

Invités en mairie

Le maire de Grasse, originaire de Rochefort, dispose d'une propriété à Bussac-sur-Charente où il venait passer des va-

cances dans sa famille et c'est par hasard que le 1^{er} mai dernier il a pu évoquer ce challenge avec Jean-Luc Marchais, qui a décidé de recevoir ces sportifs en mairie, pour les initier à la découverte du pineau.

Il faut dire que le maire de Bussac est un marathonien dans l'âme qui avec son épouse a déjà couru les marathons du Médoc, de Paris et de Venise en 2017. Alors, ils ne désespèrent pas de rejoindre « Grasse à New York » pour le prochain marathon de New York où ils ont déjà été invités.

Francis Berry

ARTISANS - COMMERÇANTS DE BUSSAC

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 route de beauchail
06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98
scieriebruneteau@hotmail.fr

MULTI SERVICES ENTRETIEN ESPACES VERTS

Olivier SICARD
Entretien bricolage Espaces verts
347 Route du Val de Charente
06.74.83.60.86
oliviersicard@sfr.fr

TC MOTORS

Réparation entretien
moto - quad - scooter
matériel espaces verts
75b chemin de charmeneuil
06 86 67 78 14

VENTE DE MIEL

Jean-Louis RENARD
APICULTEUR
10 chemin du vieux bourg
0546747912- 0607481625

3Z MULTISERVICE

Petits travaux intérieurs, extérieurs de votre
résidence
Yann ZANAZZO
52 Chemin des Guillooteaux
06 85 98 49 55
zzzmultiservice@hotmail.fr

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

PROFESSIONS MEDICALES PARAMEDICALES - MEDECINES DOUCES

ASSISTANCE DE VIE DEPENDANCE

Catherine TEISSEIRE
Toilette, aide aux repas, ménage, repassage,
démarches administratives
06 49 61 98 70

INFIRMIERE LIBERALE

Sabrina BERTRAND
1, allée des chaumes
07 89 20 28 83 ou 05 46 93 98 79

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAudeau
34 chemin des grands champs
05 46 93 44 00

GUERISSEUR

Marc Benoît DAVIGNON
35 chemin des grands champs
06 81 72 25 74

MAISON MEDICALE DE BUSSAC

1, allée des chaumes
Docteur Emilie Poulain
Médecin généraliste
05 46 92 17 18

MEDECINE DOUCE

Hypnose, Sophrologie, EFT pour douleurs, arrêt
tabac, amaigrissement, stress...
Patricia MARKO-LOSSON
1, allée des chaumes
06 10 20 82 68

ORTHOPHONISTE

Catherine CAUGNANT
1, allée des chaumes
05 46 95 24 61

OSTEOPATHE

Virginie COULON
Ostéopathe DO
1, allée des chaumes
05 46 98 02 38

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHERAPEUTE

Pauline PAPIN
Hypnose Ericksonienne- méditation en pleine
conscience- technique de relaxation et respiration
06 52 13 79 68
paulinepapin.psychologue@gmail.com
paulinepapin-psychologue.fr

PSYCHOMOTRICIENNE D.E

Marie JAULIN
Thérapie psychomotrice-Relaxation- Graphomotricité
1, allée des chaumes
06 77 93 48 48 (sur rdv)

THERAPIES BREVES COACHING

Marie-Claire BRILAC HAZART
Développement personnel et gestion du stress,
consultations individuelles,
couples, ados
09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

KINESIOLOGIE

Gaëlle
Litho-kinésio
Massages sonores aux bols tibétains et diapasons
Bussac sur Charente
06 15 10 09 95

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

EMPLACEMENT LIBRE

PUBLICITE GRATUITE
POUR LES ENTREPRISES BUSSACAISES

Ces annonces gratuites sont réservées aux entreprises bussacaises (siège social à Bussac)
Si ce n'est pas (ou plus) votre cas, ou en cas d'oubli, merci de le signaler en mairie.

CAFÉ CITOYEN

À LA MAIRIE DE BUSSAC
SAMEDI 15 OCTOBRE



DES QUESTIONS, DES SUGGESTIONS ?
VOUS AVEZ LA PAROLE !



VENEZ RENCONTRER VOS ÉLUS AUTOUR D'UN CAFÉ
LE SAMEDI 15 OCTOBRE DE 9H30 À 11H30 EN MAIRIE